Document généré le 24 avr. 2024 21:13

Études d'histoire religieuse

Deux évêques trifluviens en visite : Thomas Cooke, Louis-François Laflèche et la gestion des paroisses (1852-1898)

Jean Roy et Daniel Robert

Volume 57, 1990

L'Église trifluvienne et les franciscains

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1006910ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1006910ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)
1920-6267 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Roy, J. & Robert, D. (1990). Deux évêques trifluviens en visite : Thomas Cooke, Louis-François Laflèche et la gestion des paroisses (1852-1898). *Études d'histoire religieuse*, *57*, 89–110. https://doi.org/10.7202/1006910ar

Tous droits réservés © Les Éditions Historia Ecclesiæ Catholicæ Canadensis Inc., 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

S.C.H.E.C. Études d'histoire religieuse, 57 (1990), 89-110

Deux évêques trifluviens en visite: Thomas Cooke, Louis-François Laflèche et la gestion des paroisses (1852-1898)

Jean ROY
Centre d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières

Daniel ROBERT
*historien**

La croissance de la population au XIXe siècle et la marche du peuplement qui en est la conséquence, furent d'une telle ampleur qu'on en a encore pour longtemps à étudier leurs effets complexes sur la société. Les travaux qui font une place à l'Église et à son rôle dans les mouvements migratoires internes et externes sont nombreux et ils présentent des thèmes ainsi que des sujets variés. Parmi les plus familiers, citons l'idéologie de la conservation de la langue, de la foi et de la race, la politique, la colonisation et l'agriculture. Quoique l'approche des problèmes soit variable, les chercheurs partagent généralement l'idée que l'Église représente une force sociale de tout premier ordre, exerçant un contrôle social efficace. De plus, elle est désireuse d'élargir son emprise sur la population. Le constat d'une vaste adhésion des québécois de langue française à la pratique religieuse, au tournant du XXe siècle, donne la mesure d'une indéniable réussite.

L'image qui s'en dégage montre une institution, l'Église catholique, qui acquiert davantage de vigueur à mesure que le siècle avance. Dès lors, comment se fait-il que le tableau laisse place à quelque insatisfaction? Serait-ce parce qu'il gomme les traits marqués par la conjoncture économique et ses effets sociaux? Il y a donc lieu de revenir sur elle afin de connaître les réactions de l'Église aux aléas de la conjoncture. A cet égard, deux faits s'imposent à l'attention: la crise économique des années 1873-

* Les auteurs remercient Serge Gagnon et René Hardy pour leurs conseils.

1896 et l'émigration vers les États-Unis qui en est indissociable. En effet, la montée de la vague migratoire (1879-1896) se situe dans une période de crise économique. Un taux de chômage élevé et une baisse des revenus des habitants caractérisent cette période de récession, marquée, par ailleurs, par une série de mauvaises récoltes.

L'Église trifluvienne n'a pas échappé aux effets de la crise. Selon les lieux et les circonstances, l'administration formula des recommandations qui prirent en considération une conjoncture menaçante pour les finances des fabriques. Dans une même perspective, il est permis de se demander si la conjoncture a retardé, par exemple, la mise en chantier de travaux coûteux comme la construction d'églises. Ainsi posée, cette question renvoie à l'examen des effets de la conjoncture sur l'action épiscopale.

Admettons que le sujet est vaste et qu'il faudrait une étude plus approfondie pour lui apporter une réponse adéquate. Néanmoins, il est possible de fournir des éléments qui pourront, à leur tour, orienter la recherche à venir. Nous le ferons en recourant principalement aux informations contenues dans une source d'archives riche et méconnue: les rapports des visites pastorales, appelées aussi visites épiscopales[1].

Contrairement à l'historiographie française qui a découvert et reconnu l'importance des visites pastorales pour la compréhension de la France religieuse d'Ancien régime et contemporaine, l'historiographie québécoise a peu exploité les procès-verbaux de ces visites. Le petit nombre de chercheurs et l'orientation de la recherche peuvent être évoqués pour l'expliquer. A quoi il faut ajouter le faible intérêt manifesté à l'endroit de l'histoire diocésaine. En effet, il n'existe aucune monographie sur ce sujet. Par contre, les biographies d'évêques sont nombreuses. Notons, cependant, que la plupart d'entre elles, sans égard à leur ampleur, mettent peu à profit les renseignements contenus dans cette source. Cela ne manque pas d'étonner car la matière peut contribuer, par exemple, à une meilleure connaissance des orientations pastorales, des pratiques administratives des évêques ainsi que de l'application des diverses mesures dans les paroisses.

C'est d'ailleurs l'objet de cet article. Toutefois, avant de procéder à l'étude de trois exemples paroissiaux, il s'impose de faire une place aux

---

[1] Archives de l'évêché de Trois-Rivières (AETR), Registres des visites pastorales, neuf registres, 1845-1903.

visites pastorales et à la documentation d'archives à laquelle elles ont donné naissance[2],

I. Les visites pastorales des évêques[3]

La marche du peuplement vers les terres neuves, amorcée dans la première moitié du XIXe siècle, poursuit sa poussée tout au long du siècle. Elle impose la restructuration administrative de l'espace catholique québécois. En témoigne la création de nombreuses paroisses rurales, cellules de base de cet espace, qui, à leur tour, conduisent à la fondation du diocèse de Trois- Rivières, en 1852.

Les évêques furent à la fois des acteurs et des observateurs privilégiés de l'ouverture et du développement des régions. Leurs fonctions les amenèrent, par l'intermédiaire du clergé paroissial et des missionnaires, à suivre, sinon à devancer, les populations qui essaimèrent dans le territoire bientôt morcelé en paroisses neuves. De plus, la charge épiscopale exigeait du premier pasteur qu'il aille dans chacune des paroisses de son diocèse car la visite pastorale était le moyen le plus sûr et le plus direct pour avoir une connaissance exacte de la situation diocésaine. Il faut y voir une occasion répétée et privilégiée de prendre contact avec les fidèles, d'évaluer les besoins religieux, de poser les gestes sacramentels de la fonction, comme la confirmation, de voir à l'organisation de la vie matérielle de l'Église locale ainsi que de contrôler la gestion de ses biens. Toutes les interventions visent à assurer le soin des âmes et à permettre l'exercice du culte.

Les évêques trifluviens ont accompli avec gravité et régularité cette tâche, parfois éprouvante, mais pourtant essentielle du ministère. En effet, chaque année ou presque, à une période choisie, l'évêque partait visiter un certain nombre de paroisses. Les fidèles avaient été prévenus par le curé qui, de son côté, tenait son information d'une lettre circulaire.

---

[2] René Hardy, Jean Roy et Normand Séguin, «Une recherche en cours: le monde rural mauricien au XIXe siècle», dans *Cahiers de géographie du Québec*, 26, 67(avril 1982), pp. 145-154. L'approche méthodologique repose, en partie, sur l'étude des trois paroisses de Champlain, Saint-Stanislas et Saint-Tite, représentatives de trois périodes du peuplement en Mauricie. La méthode fut appliquée par Jean Roy et Daniel Robert, «Les rapports annuels des curés et l'histoire des paroisses dans la seconde moitié du XIXe siècle», dans *Archives*, 16, 1(juin 1984), pp. 31-59.

[3] Daniel Robert, *Les préoccupations pastorales des évêques de*Trois-Rivières à travers les procès-verbaux de visites, 1852-1898, mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1982, 307 pp. Après avoir créé une grille de dépouillement des procès-verbaux, l'auteur analyse les interventions épiscopales.

Le diocèse de Trois-Rivières à la veille de la création du diocèse de Sherbrooke (1874)

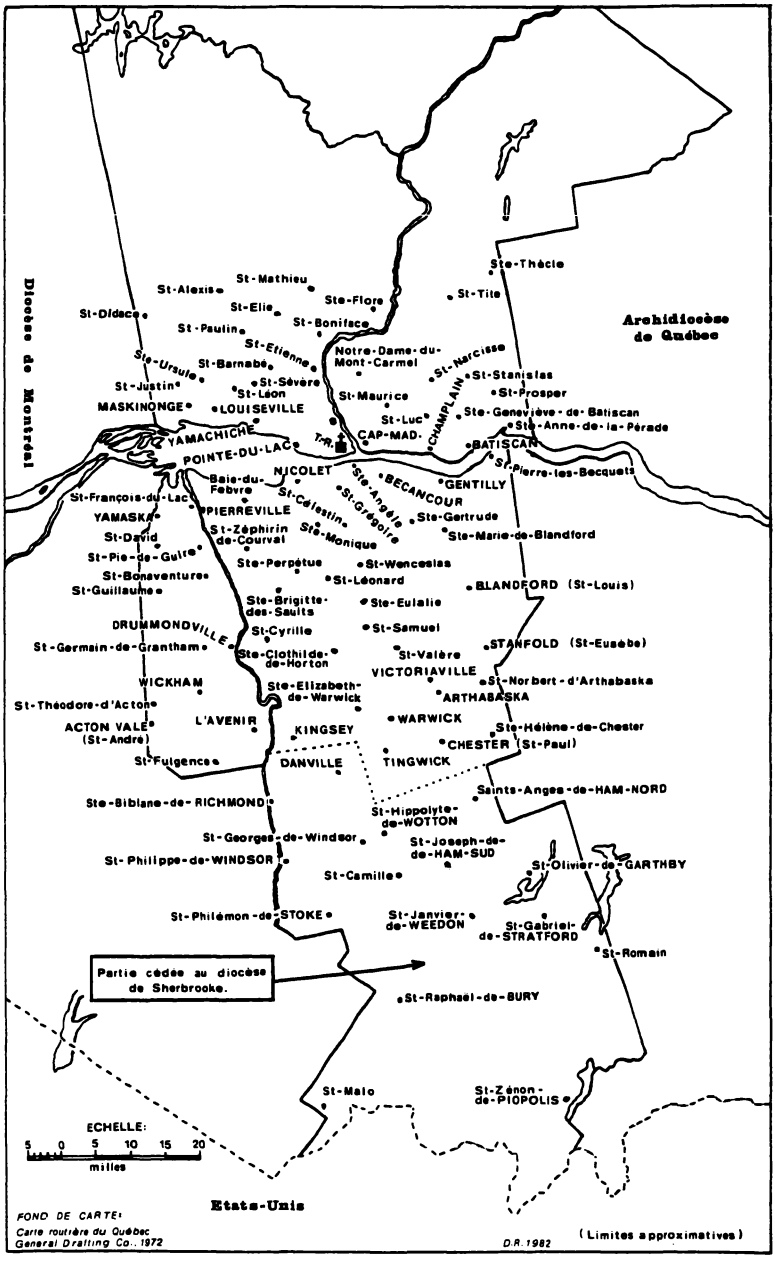

1. Cycle des tournées et itinéraire

Lors de sa création, en 1852, le diocèse de Trois-Rivières s'étend sur un territoire immense, coupé par le fleuve Saint- Laurent. Territoire démesuré aussi, quand on considère que sa frontière sud touche au diocèse de Boston. Mais le territoire est encore peu habité. La population est principalement regroupée dans 37 paroisses dont 20 sont situées sur la rive nord du fleuve. La population qui vit dans les cantons est plutôt dispersée et les fidèles sont desservis par voie de mission. Toutefois, le nombre de paroisses augmente rapidement, surtout dans les Bois-Francs et les Cantons de l'Est. Si bien qu'en 1874, le diocèse compte 93 paroisses et missions dont 62 au sud du Saint-Laurent. Or cette année-là, Trois-Rivières perd toutes celles — 16 paroisses — qui se trouvent dans le district de Saint-François, au profit du diocèse de Sherbrooke. Le second repère chronologique à signaler est à nouveau une amputation qui, cette fois, donne naissance au diocèse de Nicolet. En 1885, Trois-Rivières cède ainsi 49 paroisses, n'étant plus formé que de 33 unités. A la fin du siècle, il en comprend seulement trois de plus.

L'étendue du territoire et le nombre de paroisses exercent une influence déterminante sur l'organisation des tournées de visites pastorales ainsi que sur leur rythme. L'autre facteur étant que le concile de Trente faisait une obligation à l'évêque de visiter, chaque année, une partie du diocèse. Les évêques trifluviens se sont rigoureusement pliés à cette exigence, compte tenu du petit nombre d'années sans visite: 1856, 1861, 1865 et 1870 qui se placent entre la fin d'une tournée et le début de la suivante; sauf également les années 1883, 1885 et 1892 de l'épiscopat de Laflèche. Ensemble, les deux évêques ont effectué quatorze tournées. Thomas Cooke en fit trois et laissa son coadjuteur compléter la quatrième. Devenu évêque en titre, Laflèche commença sa première tournée en 1871.

Les tournées n'ont pas toutes la même durée. Cependant, sous l'épiscopat de Cooke, leur cycle conserve une remarquable régularité. La durée alterne entre tois et quatre ans. Sous l'administration de Laflèche, la situation se présente différemment. En effet, deux temps ressortent. Ils sont séparés par les années qui précèdent la division du diocèse en 1885. L'évêque garde, jusque-là, le rythme adopté par Cooke: 3 et 4 ans. Fait exception la tournée qui débute en 1881 et qui ne se termine qu'en 1886, tournée restée incomplète, par ailleurs. Par après, alors que le diocèse est réduit aux seules paroisses de la rive nord, Laflèche ne met plus que deux ans pour faire le tour du diocèse.

La visite pastorale commence parfois à la fin du mois de mai et se prolonge souvent jusqu'au début de juillet. Plus rarement elle se pro-

longe jusqu'à la fin de ce mois. De telle sorte que juin est le mois privilégié. Les raisons qui contribuent à l'allongement de la période initialement prévue sont diverses. Un séjour plus long que planifié et le nombre élevé de paroisses à visiter y conduisent. Il arrive aussi que la prolongation soit causée par des interruptions occasionnelles. Certaines années, l'évêque interrompt l'itinéraire; la période de relâche étant plus ou moins longue. Cela se produit lorsqu'il doit se transporter dans une région éloignée pour entreprendre un autre circuit. Tel fut le cas en 1884. Après avoir visité la paroisse de Sainte- Victoire-d'Arthabaska, Laflèche se rend à Saint-Grégoire où la visite ne commence que le 25 juin, après cinq jours de relâche[4]. De même lorsqu'il arrêta, le 20 mai 1886, le cours de sa tournée pour assister au VIIe concile provincial de Québec. La visite reprit le 8 juin[5]. Finalement, il n'est pas rare que Laflèche retourne quelques jours dans la ville épiscopale pour se reposer. En 1887, en 1889 et chaque année à partir de 1891, Laflèche, octogénaire, vient y refaire ses forces.

Il arrive que l'évêque se rende visiter une seule paroisse. Chose rare cependant, car seulement 15 visites hors-saison furent recensées: neuf fois pour les mois de septembre et octobre. L'obligation due à un événement ou l'impossibilité de s'y rendre à cause du mauvais état des chemins sont des raisons qui, parfois, rendent compte de ces cas d'exception.

Événement majeur dans la vie religieuse d'une paroisse, la visite épiscopale est préparée de longue main et est bien organisée. Les curés connaissent le cérémonial de la visite et ils appliquent les instructions[6]. Les directives particulières sont fournies par le mandement ou la lettre circulaire qui annonce la visite. Les dimanches précédents, le curé fait connaître l'heure probable de l'arrivée de l'évêque dans la paroisse et il donne les avis jugés nécessaires. Le dimanche de la Pentecôte 1887[7], Charles Bellemare, curé de la paroisse de Saint-Boniface-de- Shawinigan, demande aux paroissiens de commencer les préparatifs: blanchir la maison, nettoyer le terrain, réparer les chemins, sarcler les jardins. Il

---

4 AETR, Visites pastorales, Registre 7, 1884-1891, Saint- Grégoire, 26 juin 1884.

5 Autres exemples: Laflèche se rend à Québec pour participer, le 1er juin 1880, à une réunion du Conseil de l'Instruction publique. En 1894, l'interruption prévue, 19-20 juin, se prolongea jusqu'au 14 juillet. Laflèche se rendit assister aux funérailles de Mgr Taché, à Saint-Boniface.

6 *Appendice au Compendium du Rituel romain, à l'usage des diocèses de la province ecclésiastique de Québec*, publié par l'ordre et avec l'approbation de NN.SS. l'archevêque et les évêques de la province de Québec ; seconde partie, Québec, des Presses à vapeur d'Aug. Côté et Cie, 1853, 359 pp.

7 Archives de la paroisse de Saint-Boniface de Shawinigan, *Cahiers de prônes, 1875-1895*.

Tableau: Périodisation des visites pastorales annuelles selon les mois de l'année (1852–1898)

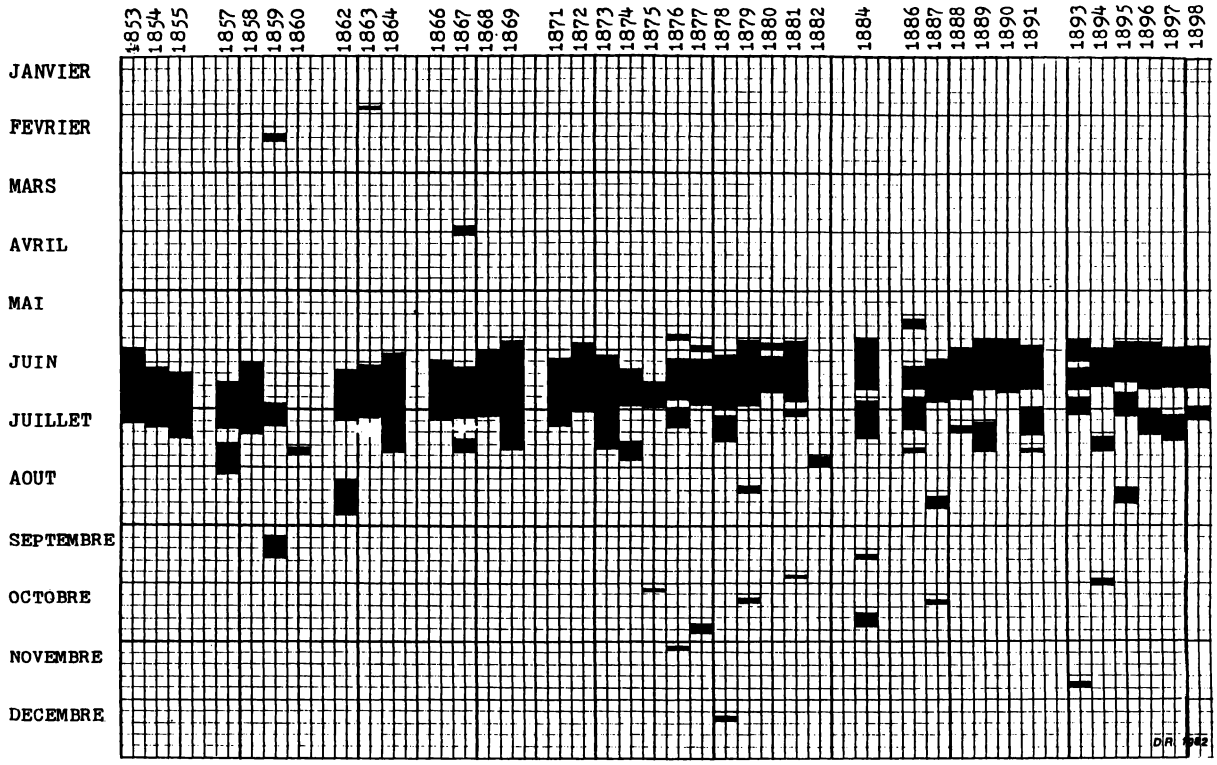

s'adresse ensuite aux propriétaires des pôteaux servant à attacher les chevaux, les priant de les redresser et de les réparer au besoin. La corvée du lavage du plancher de l'église devra également être faite. Le dimanche suivant, 5 juin, le curé Bellemare ajoute de nouvelles instructions. Il engage les paroissiens à baliser le 6e Rang qui va de Saint-Étienne à Saint- Mathieu, et à mettre des pavillons. Il sollicite de l'aide pour décorer l'église et poser l'arc de triomphe devant le presbytère. Chaque visite reçoit la même attention de la part de Charles Bellemare qui, à l'occasion, ne manque pas d'exprimer sa satisfaction aux paroissiens.

Les semaines sinon les journées qui précèdent la visite servent à mettre à jour la documentation administrative qui sera présentée à l'évêque: les registres, le rapport annuel sur l'état de la paroisse ou un mémoire accompagné d'un inventaire des biens de la fabrique. De leur côté, les marguilliers doivent faire vérifier les comptes pour la période écoulée depuis la dernière visite.

L'année de la visite est également année de confirmation. Les enfants sont invités à redoubler d'efforts pour apprendre le catéchisme. Le curé y voit de près. La visite pastorale prend aussi la forme d'une retraite, les sermons conduisant les fidèles au confessionnal. L'achalandage y est tel que les curés des paroisses avoisinantes participent au concours de confessions. Pour diverses raisons, des paroissiens désirent s'entretenir avec l'évêque. Ce dernier leur fait savoir s'il va les recevoir. Les entrevues étant confidentielles, elles n'ont pas laissé de trace. Non plus que les conversations des curés entre eux ou avec l'évêque, ou encore, la rencontre sociale à laquelle la visite pastorale donne lieu.

2. Les procès-verbaux des visites pastorales

Ce type de document renferme deux parties nettement distinctes. La première est l'enregistrement des faits observés soit directement par l'évêque, soit par le curé de la paroisse qui les a consignés dans un rapport préparé à l'intention du visiteur. La seconde contient les ordonnances épiscopales.

Le rapport annuel des curés est un document dont la nature et l'histoire ont déjà été exposées, de telle sorte qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir[8]. Par contre, il faut porter la plus grande attention à son contenu qui a des liens étroits avec le procès-verbal de la visite pastorale. La pièce d'archives réunit des informations sur la population (status animarum) sur les moeurs des fidèles (status morum) et sur les biens ainsi que

[8] Jean Roy et Daniel Robert, «Les rapports annuels des curés et l'histoire des paroisses dans la seconde moitié du XIXe siècle», dans *Archives*, 16, 1(juin 1984), pp. 31-59.

les situations matérielles (status rerum). L'évêque a l'opportunité de connaître le nombre de catholiques et de non-catholiques, la situation des familles, les écoles, le revenu des curés, les finances de la fabrique ou le nombre d'auberges. Le plus souvent, le procès- verbal reproduit partiellement le rapport annuel. Quelquefois, surtout sous l'épiscopat de Cooke, celui-ci est résumé; à l'opposé, il fait parfois l'objet d'une transcription intégrale. Il arrive, enfin, que le visiteur se contente d'indiquer si le curé lui a remis le document.

D'ordinaire, les notes du visiteur sont brèves, rédigées sous forme de constat, conformément aux relevés des curés. En voici un bon exemple: dans son mémoire, le curé de La-Visitation-de- Champlain écrit, au sujet des «vices et désordres», que «le luxe est porté à l'excès». Le procès-verbal de la visite pastorale de 1862 reprend, dans les mêmes termes, le jugement du curé[9]. Le secrétaire rédacteur peut aussi se contenter de résumer une partie du mémoire: lors de la visite effectuée à la mission de Saint- Médard-de-Warwick, il lui paraît suffisant de noter la présence de «3 chefs de familles pervertis par les Suisses; leurs familles sont catholiques[10]», laissant de côté tous les commentaires du curé à ce sujet. Règle générale, le procès-verbal de la visite épiscopale accorde peu de place aux remarques subjectives du curé, même si, à l'occasion, les ordonnances leur donnent suite. A Saint-Maurice, en 1896, le pasteur fait écho à une remarque du curé au sujet d'un «manque de respect envers l'autorité pontificale et sacerdotale», il demande «aux paroissiens de suivre fidèlement les recommandations et les directives de l'évêque» et de leur curé[11].

Les ordonnances épiscopales regroupent l'ensemble des commentaires et ceux-ci touchent plus particulièrement la gestion des finances et l'entretien des biens matériels. Occasionnellement, l'évêque reprend un point ou un autre soulevé par le curé dans son rapport. Plus généralement, l'analyse procède de sa visite des lieux: église, presbytère, cimetière, et de l'examen des livres de la fabrique. Des ordonnances résultent de son appréciation des comptes des marguilliers. Les annotations ont trait au financement de la fabrique: recettes, emprunts, intérêts, dettes, arrérages, location de bancs et répartition. Si on ajoute toutes les questions d'ordre matériel, comme la construction et l'entretien des bâtiments, l'achat des ornements liturgiques et des vases sacrés, il est alors permis d'affirmer que les questions matérielles et financières occupent

---

[9] AETR, Visites pastorales, Registre 1, Champlain, 25 août 1862; Rapport annuel, boîte 1, chemise 2, pièce 13.

[10] AETR, Visites pastorales, Registre 1, Saint-Médard.

[11] AETR, Visites pastorales, Registre 8, 1893-1898, Saint- Maurice, 8 juillet 1896.

la plus grande partie des procès-verbaux de visites pastorales et la principale lorsqu'il s'agit des seules ordonnances.

Au total, le rapport annuel du curé et le procès-verbal de la visite pastorale ne peuvent être dissociés car, l'un et l'autre fournissent des indications précieuses sur les préoccupations pastorales dont elles sont le reflet. Le rapport annuel renferme des informations du curé ainsi que des analyses généralement brèves, parfois aussi élaborées. L'évêque peut en tenir compte pour la rédaction du procès-verbal. Mais il est également probable qu'il reprenne les commentaires du curé lorsqu'il s'adresse directement aux fidèles; bien sûr, ces façons de faire n'ont laissé aucune trace. Il n'en va pas de même des questions financières dont les évêques se sont beaucoup soucié, ne manquant pas de consigner leurs recommandations.

II. La gestion des paroisses

1. La surveillance des finances

L'organisation du nouveau diocèse demandait la mise en ordre des livres et des finances paroissiales. Alors qu'il était vicaire général, Thomas Cooke s'était sûrement rendu compte des failles dans la gestion des fabriques. Devenu évêque, il ne tarda pas à intervenir dès la première tournée.

Au tout début du mois de juillet 1853, il se rend à Sainte- Anne-de-la-Pérade pour une visite de quatre jours. Il y examine les comptes de la fabrique et accepte ceux des années 1839 et 1841, en déchargeant ainsi les marguilliers. D'après les comptes, il reste en 1853, 2071L.14s.1 1/2d., «au coffre». Or, la somme est introuvable. Comme il n'y a pas eu de reddition des comptes depuis 1840 «il en résulte, écrit l'évêque, un préjudice considérable aux affaires de la fabrique[12]». Jugeant ce fait préoccupant, l'évêque informe les fidèles, au prône, des mesures qu'il compte prendre et qu'il enregistre ensuite dans les ordonnances du procès-verbal. Il demande à tous les marguilliers concernés de rendre leurs comptes, faute de quoi «un agent nommé ad hoc par une délibération de fabrique» sera autorisé à poursuivre les marguilliers et les débiteurs de la fabrique. Toutefois, il consent à leur accorder un mois de délai.

Quatre ans plus tard, en 1857, le prélat s'aperçoit, avec peine, que rien n'a bougé. Au mois d'août 1862, Thomas Cooke constate que le curé

---

[12] AETR, Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Sainte- Anne-de-la-Pérade, 6 juillet 1853.

et plusieurs paroissiens ont uni leurs efforts pour présenter des comptes «aussi corrects que possible». En conséquence, il n'a d'autre choix que de les accepter. Cependant, il saisit l'occasion pour faire des remontrances à propos des arrérages et de l'utilisation de l'argent du coffre à des travaux hors de l'église, sans la permission de l'évêque[13]». L'exemple de La Pérade n'est ni exceptionnel, ni courant. Quelques jours plus tôt, l'évêque était à Champlain. Il remarqua l'absence de reddition des comptes depuis 1845, dernière année de visite pastorale. Après lecture, Thomas Cooke les accepte sans difficulté[14]. A l'opposé, il les refuse à Saint-Stanislas où il séjourne au début du mois de juillet 1853. La raison est que la somme portée «au coffre» n'a pas de rapport avec les indications consignées au registre et, ajoute-t-il «la note laissée pour expliquer le déficit n'est pas du tout satisfaisante[15]». Lors de la visite de 1862, il n'est pas davantage en mesure de fermer les comptes des années 1858, 1859 et 1860. Il ordonne que «le marguillier en charge prenne les voies légales pour faire retirer les arrérages». Lorsque le coadjuteur Laflèche fait sa première visite, en 1867, il effectue un retour sur ces années. Il admet «qu'il est à peu près impossible de se rendre compte de l'état des recettes et des dépenses de la fabrique», et il blâme sévèrement les responsables de cette «violation des règles de l'Église[16]». La liste des années noires ne s'arrête pourtant pas car Laflèche va s'avouer incapable de recevoir les comptes des années 1862, 1863, 1864 et 1865 parce qu'il a décelé une erreur de 10 livres. Il en profite pour donner une leçon sur la manière de tenir les registres. De guerre lasse, en 1872, devant l'incapacité à expliquer le déficit de ces années, il juge inutile de poursuivre. Il décide de laisser «la responsabilité à qui elle incombe» et approuve les comptes des années 1862 à 1865[17]. L'évêque n'a pas caché son mécontentement. Par contre, lorsqu'il est satisfait, il le signifie. A Sainte-Flore, en 1894, il exprime sa satisfaction devant «la régularité avec laquelle les comptes ont été tenus et la prospérité des finances de la fabrique[18]».

2. Les revenus des fabriques

Ainsi qu'on vient de le voir, la tenue exacte des registres des fabriques est une préoccupation majeure de l'épiscopat trifluvien, toujours

---

[13] AETR, Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 21 août 1862. Notons, sans plus, que cette dernière remarque s'appliquait à plusieurs paroisses.

[14] AETR, Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Champlain, 17 juin 1853.

[15] AETR, Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Saint-Stanislas, 2 juillet 1853.

[16] AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Saint-Stanislas, 27 juin 1867.

[17] AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 19 juin 1872.

[18] AETR, Visites pastorales, Registre 8, 1893-1898, Sainte-Flore, 3 juin 1894.

soucieux de leur santé financière, car, nous le montrerons, les besoins sont grands. Toutefois, les moyens de les satisfaire sont peu nombreux. Les finances des fabriques s'alimentent à deux sources: la location des bancs et le casuel. La meilleure partie de la recette provient des bancs. Bien que la proportion fluctue selon les paroisses, il est rare qu'elle soit inférieure à 60% du revenu total: une seule année à Champlain (tableau 1); trois ans à Saint-Stanislas (tableau 2); aucune à Saint-Tite (tableau 3). C'est d'ailleurs dans cette paroisse que les plus forts pourcentages se rencontrent, allant au-delà de 90% du revenu de la fabrique.

Ainsi s'explique la vigilance à propos de la perception des arrérages: bancs, casuel et répartition. Le renouvellement des avertissements des curés, au prône, et la répétition des ordonnances épiscopales indiquent que tout n'allait pas de soi. Le 15 novembre 1857, le curé de Champlain, Denis Marcoux, note que l'évêque a obligé «le marguillier en charge pour l'année 1857 de faire toutes ses diligences pour retirer les arrérages[19]». Plusieurs avertissements ont été donnés, dit-il, «de sorte qu'il sera obligé de poursuivre si l'on ne règle point». Le 20 avril 1862, il réitère sa menace, répétée le 29 juillet suivant:

> A présent, je dois vous parler des affaires de la fabrique. Mr le marguillier en charge vous prévient qu'il sera obligé de mettre les comptes entre les mains des avocats, si l'on ne fait pas son possible pour payer. Vous savez que d'après une décision de la fabrique, les rentes des bancs de l'année courante doivent être payées au mois de juin — le voilà passé et personne n'est venu — la visite de l'évêque dans le mois de septembre — une raison de plus de régler[20].

Est-ce que l'avertissement produisit l'effet désiré? C'est possible car le rapport annuel du 20 août 1862 et les ordonnances de l'évêque émises à la suite de sa visite, les 23, 24 et 25 août, ne disent rien à ce sujet. Néanmoins, la solution du problème posé par les arrérages reste à trouver. Denis Marcoux croit la tenir en proposant «de vendre à l'avenir les bancs argent comptant[21]». Reste qu'au mois de décembre, dernier mois de l'année financière, le curé de Champlain lance un appel aux retardataires afin «qu'ils aient la bonté de payer dans ce mois-ci, autrement il sera obligé de remettre ces dettes entre les mains d'un avocat[22]». Les nouvelles difficultés posées par la conjoncture de crise économique, après 1873, n'ébranlent pas la conviction de l'évêque, déterminé à imposer des finances saines aux fabriques. C'est surtout en 1878 et 1879 que Laflèche

---

[19] Archives de la paroisse de Champlain, *Cahiers des prônes, 1854-1856*, 15 novembre 1857 ; AETR, Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Champlain, 20 juillet 1857.

[20] Archives de la paroisse de Champlain, *Cahiers des prônes, 1860-1874*, 20 juillet1862.

[21] Idem, 14 décembre 1862.

[22] Idem, 10 décembre 1872.

fait écho aux difficultés économiques. S'il ne peut les résoudre, du moins s'efforce-t-il d'en restreindre les effets sur l'administration des paroisses. A Saint-Narcisse, en 1878, il dit regretter que les marguilliers n'aient suivi son conseil «de ne pas vendre les bancs que pour une année à cause de la crise financière qui en fait baisser la valeur». Il en résulte «une forte diminution dans ses revenus[23]». A Saint-Stanislas, l'évêque suggère d'organiser des collectes de bois pour la construction des clôtures du cimetière, suppléant ainsi à la perte des revenus de la fabrique[24]. La situation n'est pas moins précaire à Saint-Tite. Pourtant, il ne tergiverse pas car la fabrique, selon ses dires, sera bientôt engagée dans des travaux coûteux[25].

En effet, l'exemple de la paroisse de Saint-Tite peut servir à illustrer le plan d'ensemble imaginé par l'évêque Laflèche. Ses interventions tendent vers la réalisation progressive du but ultime qui est la décoration intérieure de l'église. En somme, partout où la construction de l'église est terminée et que son état est jugé convenable, Laflèche s'empresse de recommander sa décoration. A Sainte-Anne-de-la-Pérade, en 1876, il s'adresse à la fabrique: «Une fois les murs bien affermis et la couverture bien étanche on devra faire la décoration intérieure par les moyens qui seront les plus praticables[26]». L'acquisition d'un orgue, l'exécution de fresque ou encore, l'achat de tableaux et de statues finissent de donner l'éclat désiré au monument. Les exemples des paroisses de Champlain, Saint-Stanislas et Saint-Tite illustrent le processus.

3. La construction d'églises

A cette époque, on assiste à l'ouverture de nombreux chantiers de construction d'églises et de presbytères. Entre 1848 et 1877, pas moins de vingt églises, la majorité en pierre, sont bâties dans la partie nord du diocèse de Trois-Rivières[27]. La plus célèbre est certainement la cathédrale de la ville épiscopale dont le financement, particulièrement difficile, opposa l'évêque Cooke à une partie du clergé[28]. Dans la seconde moitié du XXe siècle, des chapelles primitives en bois firent place à des églises en pierre, des bâtiments

---

[23] AETR, Visites pastorales, Registres 3, Saint-Narcisse, 9 juillet 1878.

[24] AETR, Visites pastorales, Registre 5, Saint-Stanislas, 11 juillet 1878.

[25] AETR, Visites pastorales, Registre 5, Saint-Tite, 11 décembre 1878.

[26] AETR, Visites pastorales, Registre 3, Sainte-Anne-de-la- Pérade, 6 novembre 1876.

[27] P.V. Ayotte, *Album photographique du clergé et des édifices religieux du diocèse des Trois-Rivières, depuis son érection le 8 juin 1852, jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Sénécal, imprimeur- éditeur, 1877, 26 pp.

[28] Nive Voisine, «Thomas Cooke», dans *DBC*, vol. IX(1861-1870), pp. 167-168.

jugés trop petits furent détruits et remplacés par d'autres plus spacieux. Il existe donc plusieurs raisons pour expliquer la construction d'une nouvelle église, si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que chaque paroisse réunit des conditions particulières.

A. Champlain

Dans son prône du 28 janvier 1866, le curé de Champlain, Denis Marcoux, entretient les fidèles de la construction d'une église[29]. Il leur rapporte les propos déjà tenus par Thomas Cooke et son vicaire général Laflèche à ce sujet. A l'été 1865, ils lui firent remarquer que l'église, construite en 1807, était «bien propre», mais aussi «trop petite». Depuis ce temps, Marcoux a réfléchi; il a même fait préparer un plan de construction. Habilement, il a laissé filtrer des informations pour stimuler l'opinion. Comme les discussions sont devenues nombreuses, le curé estime qu'il est temps d'en parler ouvertement. Il s'efforce donc de démontrer le bien-fondé du projet et de prouver la capacité financière de la paroisse de le mener à terme.

Denis Marcoux commence par faire ressortir que l'église n'aligne que 145 bancs, alors que la paroisse compte 250 propriétaires. Outre que 105 d'entre eux soient lésés, fait-il remarquer, il se glisse un abus de la part de plusieurs qui louent «des places de bancs à des prix très élevés [...], on peut tout au plus faire payer sa place; mais non pas au-delà [...]», reproche- t-il. De plus, selon lui, la paroisse dispose des ressources financières qui permettent une répartition des coûts qui ne lui paraît pas trop lourde. Pour le démontrer, le curé fait valoir que, depuis son arrivée, «le revenu des bancs allait à 35 livres et maintenant il est de 110 livres». Afin de convaincre davantage les fidèles sur ce point, Marcoux n'hésite pas à affirmer que l'augmentation de ses propres revenus peut servir d'indicateur de leur hausse générale dans la paroisse. Enfin, il sait exploiter l'exemple fourni par de nouvelles paroisses «bien moins nombreuses et moins riches qui cependant élèvent de beaux temples en pierre à la gloire de Dieu»; citant Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Boniface, Sainte-Ursule et Saint-Eusèbe-de-Stanfold, il réfute aussi les arguments d'une éventuelle opposition.

Le projet n'eut pourtant pas de suite immédiatement. En 1875, l'évêque Laflèche revint sur le sujet. S'inspirant des remarques du curé Marcoux à propos de la détérioration des murs de l'église, infiltrés par l'eau, et de la persistance des abus créés par l'insuffisance du nombre des bancs, après avoir fait observer la prospérité de la paroisse, l'évêque

---

[29] Archives de la paroisse de Champlain, *Cahiers des prônes, 1860-1874*, Marcoux.

engage «fortement les paroissiens à prendre dès à présent les mesures nécessaires pour construire dès à présent une église neuve sur des dimensions convenables[30]». Les choses vont aller rondement puisque dès le 9 octobre 1879, l'évêque bénit l'église et émet le souhait que la fabrique entreprenne au plus tôt sa décoration[31]. Les travaux étaient entièrement terminés en 1886[32].

En dix ans, les paroissiens de Champlain avaient pourvu à la construction et à la décoration de l'église. Alors que la répartition des coûts de la construction, évalués à 21,166 dollars, était presque entièrement payée, la fabrique restait avec une dette de 13,760 dollars, occasionnée par la décoration. L'évêque estimait que les fidèles devaient faire un effort supplémentaire afin de libérer au plus tôt la fabrique du fardeau de cette dette. Deux mesures de redressement lui paraissaient souhaitables. D'abord, que la paroisse consentît à payer «encore trois demi versants (sic) de la répartition ce qui fera environ 2,800 piastres». D'après lui, la fabrique aurait alors les moyens d'honorer sa dette. En second lieu, celle-ci devrait voir à faire réduire le taux d'intérêt de 6 à 5, voir 4%[33]. En 1897, la dette était encore de 7,900 dollars; mais elle paraissait s'éteindre rapidement.

En apparence, rien en paraît avoir bouleversé ou contrarié les desseins du curé et de l'évêque comme ce fut parfois le cas. Dans ce sens, Champlain donne l'exemple d'une paroisse calme où le déroulement des travaux, la perception de la répartition et la contribution de la fabrique ne rencontrèrent aucune opposition de la part des paroissiens.

B. Saint-Stanislas

Le 1er avril 1870, un incendie détruit l'église, la sacristie et le presbytère de Saint-Stanislas[34]. La fabrique songe à la reconstruction car elle s'attend à recevoir une indemnité de 10,000 dollars de la société

---

30 AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Champlain, 19 juin 1875. Rapport sur l'état de la paroisse de Notre-Dame-de- Champlain, pour la visite pastorale de 1875, boîte 1, chemise 1.

31 AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1871 à 1874, Champlain, 10 octobre 1879.

32 AETR, Visites pastorales, Registre 7, 1884-1891, Champlain, 22 juillet 1886.

33 Idem.

34 Archives de la paroisse de Saint-Stanislas, fonds J.-A. Bordeleau. Originaire de cette région, l'abbé Bordeleau a transcrit de nombreuses pièces d'archives provenant de l'évêché de Trois-Rivières, qu'il a également commentées. Elles forment un dossier volumineux fait de lettres, plans, requêtes, contrats qui servent à l'histoire des paroisses de Saint-Stanislas, Saint-Tite, Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Sainte-Thècle. Nous avons également utilisé les rapports annuels des curés de Saint-Stanislas, 1875- 1896, et les procès-verbaux des visites pastorales, 1872-1898.

d'assurance mutuelle des fabriques. A la fin du mois d'avril, les francs-tenanciers enclenchent le processus par la requête pour reconstruire qu'ils adressent au grand vicaire Caron. En l'absence de l'évêque Laflèche qui est à Rome, Caron désigne comme commissaire le curé de Champlain, Denis Marcoux. Celui-ci est à Saint-Stanislas le 19 mai pour effectuer la vérification d'usage des signatures portées à la requête. Il a aussi pour tâche de désigner le lieu où les bâtiments seront construits. Vers la mi-juin, le curé Gouin et les marguilliers de Saint-Stanislas écrivent à l'administration diocésaine afin d'obtenir la permission d'engager l'argent de l'assurance. Caron y consent; toutefois, il affecte des sommes: 1,200 dollars pour le presbytère, 7,500 dollars pour l'église, 1,000 dollars pour la sacristie. La différence devra servir à l'achat de vases sacrés, d'ornements et de linges liturgiques.

Les syndics passent un contrat, le 13 août 1870, avec un entrepreneur de Saint-Pierre-de-Durham (L'Avenir), Thomas Allard. Celui-ci s'oblige à terminer les travaux «dans le courant de novembre» de l'année suivante. A la fin de décembre 1871, les travaux sont si peu avancés que les syndics font une mise en demeure à l'entrepreneur qui, vont-ils apprendre, est en faillite. Quoi qu'il en soit, les délais paraissent coûteux puisque les syndics votent, au mois d'avril 1873, une seconde répartition de 2,500 dollars qui viennent s'ajouter aux 10,600 de la première. Notons, enfin, que les syndics avaient lié leur acceptation à une contribution de 1,000 dollars de la fabrique qui, dès le mois de mars, avait signifié son accord. Selon toute apparence, les travaux progressent lentement puisque c'est seulement en 1883 qu'on fait appel à l'architecte Héroux pour la décoration intérieure. Celui-ci s'engage à la terminer pour le 18 février 1885, moyennant une somme forfaitaire de 14,000 dollars.

Lors de sa visite au moins de juin 1887, l'évêque fait le bilan. Il note que la dette de la fabrique était, en 1883, de 2,251 dollars. La fabrique passa un contrat de décoration de 14,000 dollars avec Héroux de Yamachiche. Toutefois, la moitié de cette somme fut prise en charge par la paroisse à la suite de la signature d'un «billet volontaire». Si bien, qu'en 1887, la dette de la fabrique est de 9,518.42 dollars. Comme la fabrique a un revenu annuel d'environ 2,000 dollars, l'évêque est persuadé que la dette disparaîtra rapidement. En effet, pendant un temps, elle fondit au rythme attendu. Mais la fabrique la grossit de nouveau en aidant au financement de l'école des Frères de Saint-Gabriel, puis en installant un orgue Casavant dans l'église, de telle façon qu'en 1895, la dette s'élevait encore à près de 10,000 dollars.

Il est à peine exagéré de dire que la population de Saint- Stanislas fut mise à contribution pendant plus de trente ans pour réparer les effets

du sinistre de 1870. D'une main, le fidèle donne régulièrement à la fabrique. De l'autre, il fournit sa part pour la répartition. Il est vrai que Saint-Stanislas est une paroisse populeuse. Les coûts de la répartition sont plus faibles. Mais ils peuvent augmenter subitement, ce qui arriva lorsque fut érigée la paroisse de Saint-Sévère. En effet, il avait été entendu, lors de la répartition, que les contribuables de la future paroisse allaient recouvrer leurs fonds si elle était fondée dans les quatorze années suivant la dite répartition. Ce fait eut certainement des conséquences qu'il est cependant impossible de chiffrer.

C. Saint-Tite

La première intervention de l'évêque Laflèche en faveur de la construction d'une nouvelle église à Saint-Tite est survenue le 3 juin 1872. Il lui semblait qu'elle allait bientôt être beaucoup trop petite pour servir adéquatement une population en expansion. Aussi demanda-t-il aux paroissiens de prendre les mesures appropriées[35]. Trois ans plus tard, le 5 octobre 1875, il constate avec regret «que rien n'est fait», puis «il s'est formé une opposition considérable à l'exécution du décret». Laflèche affirme avec insistance que la situation ne peut souffrir aucun délai car, outre qu'elle peut à peine contenir la moitié de la population, l'église menace «de tomber d'un jour à l'autre au point qu'il a fallu l'étayer de pièces de bois». Comme cela lui paraît intolérable, l'évêque menace de refus de sacrement les opposants au décret. De plus, il les avertit solennellement «que si la répartition pour la construction de cette nouvelle église n'est pas faite au premier mai prochain», il interdira «la solennité des offices et du chant dans la chapelle ou église actuelle». Il les avise également de commencer les travaux «à la St-Michel l'année prochaine». A défaut de s'exécuter, les paroissiens seront privés de curé. Enfin, il ordonne aux fabriciens de procéder à l'échange de terrain «où nous avons marqué la place de la nouvelle église comme nous l'avons recommandé». Laflèche adresse des reproches sévères aux marguilliers qui s'étaient refusé à faire l'échange et avaient cherché «à gouverner les choses de l'Église», outrepassant leur rôle d'exécutants. Il conclut ainsi: «Nous leur déclarons donc que cette ordonnance [...] oblige en conscience comme la première et sous peine de refus de sacrement[36]».

---

[35] AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Saint-Tite, 3 juin1872.

[36] AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Saint-Tite, 5 octobre 1875. Des extraits de la documentation sont cités dans *Histoire de Saint-Tite, 1833-1984*, Éditions Souvenance inc., p. 63. La querelle à propos du choix du site de l'église opposa le curé Moïse Proulx, suivi des marguilliers, à Joseph Trudel, le maire, et à son fils Pierre-Olivier, secrétaire-trésorier de la municipalité. Ceux-ci désiraient l'église dans le bas de la paroisse, au coeur du village en formation, alors que le curé la voulait dans le haut du village, estimant que le développement allait se poursuivre de ce côté. P.-O. Trudel, bien au fait de tout ce qui se passait dans la paroisse, démontra aisément les erreurs et omissions des requêtes.

Tout laisse croire que la mise en demeure porta fruit car, en 1878, Laflèche montre sa satisfaction notant que la construction de l'église et du presbytère était terminée. Il exhorta les paroissiens «à payer ponctuellement les versements de la répartition ainsi que les arrérages dûs à la fabrique afin que MM. les syndics et marguilliers puissent rencontrer à temps les dettes malgré la rareté de l'argent et la misère générale qui règne depuis 4 ans[37]». Reste que la paroisse s'était lourdement endettée. La répartition, faite en 1876, était évaluée à 20,959 dollars, payables en 16 versements de 1,309 dollars, «de six mois en six mois». La dernière traite venait à échéance le 1er mars 1884. Or, le 30 novembre 1883, il restait encore 5,450 dollars à rembourser. Afin de parvenir à l'extinction de l'emprunt, l'évêque suggéra d'effectuer un versement supplémentaire, permettant ainsi d'échapper à une nouvelle répartition[38]. La solution ne semble pas avoir été adoptée car, lors de la visite de 1887, d'autres versements restaient à faire. Il paraît certain que la conjoncture et les hauts taux d'intérêt ont joué défavorablement, de même, sans doute, que la pauvreté générale.

Néanmoins, dès 1884, voyant l'augmentation des revenus de la fabrique, Laflèche pense déjà à la décoration de l'église. Mais il ne l'a autorisée qu'en 1888. La fabrique emprunta alors une dizaine de milliers de dollars.

A la fin du siècle, la dette était encore de 9,158 dollars[39], comparable à celles de Saint-Stanislas et de la Visitation-de-Champlain, ou encore à celle de Saint-François-Xavier-de-Batiscan (8,134 dollars)[40]. Il en existait cependant de plus importantes: à Sainte-Anne-de-la-Pérade, par exemple, la dette s'élevait à 22,667 dollars[41].

En 1875, la dette moyenne des fabriques de la rive nord du diocèse de Trois-Rivières s'élevait à 2,081 dollars. Vingt ans plus tard, elle était rendue à 7,634 dollars[42]. Son remarquable accroissement s'explique principalement par la construction d'églises et leur décoration ainsi que par la construction des presbytères. Ce n'est évidemment pas la seule cause de l'endettement car le déplacement des cimetières peut également être évoqué. Pour faire face aux dépenses d'immobilisation, les sources sont peu nombreuses: répartition, cotisation volontaire et, avec l'accord

---

37 AETR, Visites pastorales, Registre 3, 1867-1874, Saint-Tite, 11 décembre 1878.

38 AETR, Visites pastorales, Registre 7, 1884-1891, Saint-Tite, 19 octobre 1884.

39 AETR, Visites pastorales, Registre 8, 1893-1898, 18 juin 1898.

40 Idem, 8 juin 1898.

41 Idem, 8 juin 1898.

42 Les rapports annuels des 20 paroisses c. 1875 donnent 41,633 dollars; 30 fabriques cumulent une dette de 229,039. dollars c. 1898.

exceptionnel de l'évêque, la fabrique. En deuxième ressort, celle-ci apparaît comme le responsable. Pour éponger le déficit et payer les dépenses courantes, la fabrique dispose de revenus dont l'entrée, pour être parfois difficile, n'en est pas mois régulière: bancs et casuel dont il faut dire, à propos du casuel, qu'il a augmenté de manière significative après 1885.

A sa manière, l'ouverture des chantiers de construction reflète le dynamisme certain des populations rurales à qui l'Église demandait de consentir des efforts financiers importants et réguliers. De plus, l'Église l'a fait à une époque où l'économie était fortement déprimée. Doit-on alors conclure à son insensibilité devant la situation économique difficile, parfois durement ressentie, comme l'indiquent plusieurs faits recueillis au cours des années 1870? On peut voir les choses autrement. En effet, hors de tout plan défini, l'Église aura contribué, par la mise en chantier de grands travaux, à amoindrir les effets de la crise en fournissant travail et revenus à une partie des populations locales et régionales. A leur tour, celles-ci consentent des engagements financiers liés à leurs valeurs proprement religieuses ainsi qu'à leur vanité de posséder un lieu de culte aussi riche que celui des communautés voisines[43].

TABLEAU 1.
REVENUS DE LA FABRIQUE
DE CHAMPLAIN

Année	Population	Bancs	%	Casuel	Autres	Total	Dette passive
1857	2 000						
1862	1 520						
1867	2 200						
1871		672,00	72	186,00	20,00	850,00	
1872	2 200						
1874		747,69	62	278,15	184,40	1 210,24	34,40
1875	1 600	821,00	73	232,00	70,00	1 123,00	
1876	1 600	860,00	69	189,00	191,00	1 240,00	
1877	1 700						
1878		880,00	78	217,00	32,00	1 129,00	

[43] Philippe Boutry, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986, 706 pp. Voir chapitre III «Les mutations du paysage paroissial: la reconstruction des églises», pp. 117-151.

1879	1 673	886,00	87	127,00		1 013,00	3 866,00[44]
1880	1 650	816,00	77	25,00	222,00	1 061,00	
1881	1 547	806,00	79	208,00	7,00	1 021,00	50,00
1882	1 600	838,00	75	262,00	22,00	1 122,00	13 660,00
1883	1 645	868,00	96	25,00	6,00	899,00	
1884	1 745						
1885		841,00	81	282,00	20,00	1 043,00	13 980,00[45]
1886	1 723						
1888		879,70	59	415,75	181,74	1 477,19	13 000,00
1889	1 720						
1890		861,20	70	327,00	40,80	1 228,00	10 875,00
1891	1 640						
1892	1 673						
1893		848,75	65	414,25	38,68	1 311,68	8 025,00
1894	1 704						
1895		836,55	61	409,25	120,25	1 366,05	8 425,05[46]
1896	1 549						
1897		850,00	65	462,25		1 312,25	7 900,00
1898	1 574						

Sources: AETR. Les rapports annuels des curés, 1857-1898.

TABLEAU 2.
REVENUS DE LA FABRIQUE
DE SAINT-STANISLAS

Année	Population	Bancs	%	Casuel	Autres	Total	Dette passive
1853	3 000						
1855							
1857							
1862	3 170						
1867	2 648						
1872	2 758						
1875		1 200,00	83,5	230,00	6,00	1 436,00	2 276,00
1876	3 090						
1877		1 157,86	83	222,25	10,00	1 390,11	2 780,78
1878	3 274	996,99	76,5	248,44	49,30	1 294,73	3 735,73
1879	3 274	1 013,03	82	225,00		1 238,03	2 622,57

[44] «Prêtés aux syndics».

[45] Le procès-verbal de la visite pastorale, 22 juillet 1886, donne comme dette passive «13,750.70 dollars, due par la fabrique pour la décoration intérieure de l'église», [...] donnant un intérêt de $825.00 à 6%».

[46] «8,025.05 + 400.00 pour orgue».

1880	3 274						
1881		1 017,36	61	655,86		1 673,22	2 251,92
1882	3 359	1 043,23	61,2	662,67		1 702,90	1 962,57
1883	3 428	1 193,35	64	614,68	40,63	1 848,66	3 600,00
1884	3 420						
1885		1 266,61	62	772,02		2 038,63	9 518,42
1886	3 056	1 224,93	60	805,00		2 030,89	9 518,42
1887	3 144						
1888		1 339,22	50	1 331,25		2 670,47	5 818,42
1889	3 267						
1890							
1891	2 357	1 201,01	49	1 270,80		2 471,80	3 000,00
1892	2 402						
1893		1 292,66	52	1 200,00		2 492,66	8 802,46
1894	2 400						
1895		1 326,83	67	668,65	4 027,36[47]	6 027,84	9 962,26
1896	2 500						
1897							
1898	2 469						

Sources: AETR. Rapports annuels des curés, 1857-1896; Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Saint-Stanislas, 2 juillet 1853.

TABLEAU 3.
REVENUS DE LA FABRIQUE DE SAINT-TITE

Année	Population	Bancs	%	Casuel	Autres	Total	Dette passive
1863	980						
1867	1 288						
1871		319,22	92	26,98		346,20	
1872	2 000						
1873	1 960						
1874		329,55	83	64,94		394,50	
1875	2 160	329,55	83	64,94		394,50	
1876	2 200	331,59	91	33,60		365,19	
1877	1 947	331,59	91	33,60	365,19	860,00	
1878	1 947	463,10	92	40,00		503,10	1 175,00[48]
1879	1 960	463,25	85	80,00		543,25	1 175,00
1880	2 000	457,65	80	115,25		572,90	1 400,00[49]
1881	2 123	462,95	84	86,90		549,85	1 400,00

[47] «Emprunts, bazars, etc.».
[48] «Par emprunt pour payer les bancs et autres dépenses».
[49] «Par emprunt».

1882	2 150	485,60	76	152,50		637,65	1 200,00
1883	2 325	481,45	76	148,00		629,65	1 000,00
1884	2 400						
1885	2 520	1 327,25	91	116,75		1 444,00	3 700,00
1886		1 328,00	87	199,00		1 527,00	2 265,00
1887	2 520						
1888		1 337,35	90	155,25		1 492,60	10 550,00[50]
1889	2 608						
1890		1 417,35	90	194,20	13,70	1 629,23	11 300,00
1891	2 273	1 304,50	82	289,00		1 593,50	12 480,00
1892	2 427						
1893		1 478,00	83	288,75	11,23	1 777,98	11 265,70
1894	3 009						
1895		1 477,50	82	327,00		1 804,00	10 160,00
1896	2 925						
1897		1 581,20	78	454,35		2 035,55	9 158,00
1898	3 000						

Sources: Rapports annuels des curés, 1872-1898; Visites pastorales, Registre 1, 1853-1869, Saint-Tite, 28 janvier 1863; Registre 3, 1867-1875, Saint-Tite, 30 juin 1867.

[50] «L'église terminée».